

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL
SAMEDI 13 JUIN 2015 – 9H00/17h00
PARIS

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, FRITSCH Guillaume, GASQUET Frank, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Jean-Marc, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LEBRUN Marlène, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Absent(s)/ excusé(s)	COURPRON Alain, DHELENS Pierre, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Valérie, HARRISON Jessica, LAPARADE Jacques, MARCHE Denis, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

Philippe LESCURE informe les membres du CDF que par décret du Premier Ministre en date du 16 mai 2015, notre Président d'Honneur, Jacques LAPARADE, a été promu au grade de **chevalier de l'ordre national du Mérite**. Il a souhaité que la remise des insignes soit effectuée par le Président de la F.F.TRI.. Ce dernier, félicite le récipiendaire, en son nom personnel et au nom de la Fédération Française de Triathlon.

1 Vie Sportive 1/2

1.1 Calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves, présente le projet de calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016 et propose :

France distance L TRI	2017	DIJON (21)
France CROSS TRI	2017	CALVI (2B)
France CROSS TRI	16-juil.	LA HARDOUINET (22)

France Aquathlon	16 ou 23 juillet	LES HERBIERS (85)
Coupe de France TRI et DUA	8/9-oct.	LA ROCHE SUR YON (Vendéspace) (85)

Le calendrier des GEF 2016 et 2 épreuves de 2017 sont validés par le Comité Directeur Fédéral.

2 Développement 1/2

2.1 Évolution de la Réglementation Générale Fédéral (RGF) 2016

Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de la Réglementation, présente les principales modifications de fond du projet de RGF 2016 :

- Mutation : proposition de suppression du paragraphe suivant : *"Un club n'est pas autorisé à présenter plus de trois demandes de mutation (par sexe) pour des athlètes inscrits sur liste de haut niveau (Jeune, Senior, Elite). Le non-respect de cette clause entraîne l'élimination des classements Equipes de Clubs des Championnats et Coupes de France pour la saison suivante."*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Affiliation club : proposition d'ajout de la phrase suivante : *"Les statuts des clubs agréés doivent être conformes avec les textes législatifs en vigueur et les statuts de la Fédération Française de Triathlon."*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Contre la montre par équipe :

- Proposition de limitation d'accès du contre la montre par équipe aux catégories d'âges minimales et supérieures
- Proposition d'ajout d'une variante de course contre la montre en duo : *"L'organisateur peut organiser une course spécifique en contre la montre par équipe « duo » (l'équipe est composée de deux équipiers). Aucun championnat départemental, régional ou national n'est organisé sous ce format."*

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

- Inscription aux épreuves : proposition d'ajout du nombre de caractères du numéro de licence à communiquer lors de l'inscription : *"(...) ainsi que son numéro de licence de triathlon (20 caractères Ex : A13781D 0280000MV2FRA) valide pour la saison en cours. (...)".*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Dossard : Proposition de ne remettre qu'un seul dossard sous conditions : *"Un jeu de un dossard est suffisant si l'organisateur impose l'utilisation de la ceinture porte dossard, ainsi que l'identification du numéro sur le vélo sous la tige de selle. Cette disposition doit être mentionnée dans le règlement de course."*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Obligations et règles de conduites du concurrent : Proposition d'ajout de l'obligation de respecter le règlement de la course : *"Le concurrent doit connaître et respecter : la Réglementation Fédérale, les règles de circulation du code de la route, le règlement de la course, ainsi que les instructions des officiels."*
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Remise des dossards : Proposition de mise en place de liste d'émargement papier ou numérique et remplacement de l'obligation de signature de cette liste par une vérification des données concernant le concurrent.
Ces propositions sont validées à l'unanimité.
- Possibilité de mise en place de départ décalé pour les femmes : proposition de suppression de détails techniques de mise en place et renvoi vers le cahier des charges du label féminin.
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Non présentation de licence : proposition de suppression de la procédure "formulaire d'identification avec dépôt de chèque".
Cette proposition est validée à la majorité (2 abstentions).
- Relais :
 - proposition de suppression du tableau indiquant les distances autorisées pour chaque relayeur en fonction de sa catégorie d'âge
 - proposition de simplification de la gestion des accès aux épreuves relais : l'accès au relais n'est possible que si l'épreuve (course individuelle) est ouverte à la catégorie d'âge concernée.**Ces propositions sont validées à l'unanimité.**
- Signalétique kilométrique : proposition de suppression de l'obligation de signalisation kilométrique.
Cette proposition est validée à l'unanimité. Cette disposition n'est cependant pas applicable sur les Grandes Épreuves Fédérales, la précision sera apportée dans les cahiers des charges concernés.
- Championnat de France de Cross Triathlon : proposition d'ajout d'une précision concernant l'aspiration abri : *"l'aspiration abri est autorisé."*
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Composition des équipes Bike & Run : l'accès aux mini-poussins, poussins et pupilles ayant été supprimé par erreur dans le projet transmis, il sera rétabli.
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Grandes Épreuves Fédérales :
 - proposition de simplification des spécifications vélo.
Cette proposition est validée à l'unanimité.
 - proposition d'ajout d'une précision concernant le choix des distances : *"La commission Nationale des Grandes Epreuves décide des distances des championnats de France"*
Cette proposition est validée à l'unanimité.
 - proposition de suppression du nombre minimum de clubs féminins ou masculins présents au départ du Championnats de France des clubs de Triathlon L , Duathlon L et cross triathlon pour pouvoir attribuer un titre par équipe : *"Un titre*

de Champion de France des clubs est attribué sur les Championnats de France Individuel concernés, si au moins 10 équipes masculines et 5 équipes féminines présentent au départ de l'épreuve le nombre de concurrents nécessaires au classement de ces équipes."

Cette proposition est validée à la majorité (1 abstention 1 contre).

- Championnat Type B : (Elimination Directe) Division 2 Duathlon Femme / Division 3 Duathlon Homme / Division 3 Triathlon Homme et Femme : proposition de suppression du paragraphe "Exposé de course".

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Championnat Type A et B : proposition de suppression de l'obligation suivante: Tous les concurrents ont l'obligation de prendre le départ de l'épreuve et de réaliser à minima la première épreuve de la course natation en triathlon et course à pied en Duathlon.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Pour le prochain Comité Directeur Fédéral, il est demandé d'étudier la possibilité d'inscrire les concurrents d'un championnat avec délivrance de titre "élite" et "groupes d'âges" sans distinction et d'effectuer une remise de titre en fonction du classement scratch. Le/la champion-ne de France Elite serait donc également champion-ne de France de sa catégorie d'âge.

3 Secrétariat Général/Administration Générale

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente aux membres du CDF, Madame Stéphanie EKAMBI, nouvelle standardiste/assistante administrative de la F.F.TRI, embauchée via le dispositif emploi d'avenir, en remplacement de Madame Kahena TAALBA qui est désormais assistante administrative au service de la Vie Sportive.

Patrick SOIN, précise également que le recrutement d'un-e chargé-e de communication digitale est en cours et qu'une première journée collective de recrutement s'est déroulée la semaine passée.

Patrick SOIN rappelle que Pierre BARDI quittera ses fonctions à la fin du mois et précise que le service, supervisé par Guillaume FRITSCH, sera composé de Céline RISAL à temps plein et de Jason COURDY à mi-temps.

Patrick SOIN précise également que 2 stagiaires, Monsieur Luc LENGLET et Monsieur Antoine RAILLARD, sont actuellement accueillis au sein du service Marketing et Communication.

Philippe LESCURE informe les membres du CDF qu'une réunion s'est tenue le 12 juin 2015, de 10h à 12h30 avec les salariés et les membres du BDF afin de faire un point d'étape sur le processus d'évolution de la F.F.TRI., suite à l'audit. Cette évaluation sera poursuivie dans les prochains mois.

3.1 Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences. De date à date, la croissance est de 8,8 %. Le nombre de clubs au 11 juin 2015 est de 778 contre 758 à la fin de la saison sportive, le 31 octobre 2014.

Le nombre de licences au 11 juin 2015 est de 45 581 contre 46 718 à la fin de saison sportive 2014. Philippe LESCURE, Président, espère atteindre le chiffre de 50 000 licenciés très rapidement.

3.2 Siège fédéral : point de situation

Les locaux du nouveau siège fédéral, boulevard Marcel Sembat à Saint Denis, sont toujours occupés de manière illégale. Un point de situation est fait à ce sujet et est validé à l'unanimité.

3.3 Point d'étape : Espace Tri 2.0

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, présente un point de situation du logiciel Espace Tri 2.0. et précise que le BDF a décidé de reporter d'une année la V1 (livraison pour le 1er septembre 2017) afin de pouvoir consulter les ligues sur les points les plus impactants, telle que la modification des flux financiers en cas de mise en place de paiement en ligne. **La gestion des droits d'accès ne sera donc pas disponible avant la mise en service de cette nouvelle version.**

Jean Michel BUNIET prendra contact avec quelques membres du CDF prochainement pour travailler sur des sujets particuliers (les paiements en ligne, lien avec le système de comptabilité, définition des rôles de gestion, photo sur la licence, etc.). Il est rappelé que la nouvelle version de l'application n'est qu'une amélioration technique, visant notamment à permettre la gestion des droits d'accès et visant également à rendre la F.F.TRI. plus autonome en matière de paramétrage, et qu'il n'est pas question de créer de nouvelles fonctionnalités qui ne seraient pas prévues au cahier des charges.

La mise en place de la nouvelle version étant déportée, de nouvelles fonctionnalités ou aménagements de fonctions sont néanmoins programmés :

- Application santé : en service à l'automne
- Challenge National Jeunes : prise en compte des points internationaux
- Statistiques
- Déclaration des pass compétition
- Export des bilans développement durable
- Anticipation de la fusion des ligues : (demande de la ligue Normandie)

Jean Michel BUNIET a animé le séminaire Espace Tri 2.0 qui a eu lieu les 4 et 5 juin dernier et précise que les participants ont unanimement apprécié cette formation.

Un point de situation relatif au système d'inscription en ligne est présenté. Daniel BOISSIERE précise que le développement d'un dispositif d'aide en ligne serait utile aux organisateurs.

3.4 Orientation relative à la gestion des mutations

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, présente une proposition d'évolution du processus de validation des mutations visant à le simplifier. A ce jour, dès lors que le club quitté et le club d'accueil se sont mis d'accord, la validation d'une mutation se limite à la confirmation de réception du règlement correspondant, ce qui mobilise la ligue régionale sur une tâche qui pourrait être vérifiée sur le plan informatique en mettant en place un paiement en ligne.

Il est donc proposé :

- de fusionner les frais de dossier et les droits de mutation : chaque demande de mutation sera soumise à un droit de mutation

- de conserver les droits de formation
- que les droits de formation soient directement réglés par internet de club à club (le numéro de RIB sera demandé au club quitté)
- que les droits de mutation soient directement réglés à la F.F.TRI. par carte bancaire sur internet.
- que la réception du paiement vaudra automatiquement validation de la demande de mutation

Cette proposition est validée à l'unanimité. Compte tenu du temps de développement nécessaire, la mise en place de ce nouveau processus de gestion des mutations ne sera possible qu'à partir du **1er septembre 2016**.

4 Projet fédéral 2013-2017

4.1 Priorisation des actions fédérales 2016

Frank BIGNET présente la priorisation des actions fédérales 2016 suite aux travaux du séminaire du BDF d'avril 2015 et du BDF du 29 mai 2015. Il rappelle au préalable les objectifs de l'olympiade :

- 1 / Augmenter le nombre de licencié-e-s et de pratiquant-e-s : 50 000 et 100 000
- 2/ Obtenir des performances durables aux Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques : Médaille(s) RIO 2016.

La priorisation des actions fédérales 2016 est présentée comme suit :

3 priorités majeures : (9 à 10 rang 1)

- PERFORMANCE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
- SANTÉ LOISIR BIEN ÊTRE
- MARKETING

Autres priorités majeures : (7 à 8 rang 1)

- ESPACE TRI 2.0
- PRATIQUE JEUNE
- COMMUNICATION

Non prioritaires : (+6/10 rang 3)

- CLUB DES OPÉRATEURS DES GRANDES ÉPREUVES FÉDÉRALES
- DÉVELOPPEMENT DU PARATRIATHLON
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ASSOCIATION DES PAYS FRANCOPHONES

Frank BIGNET précise que les actions définies comme non prioritaires seront traitées et qu'elles ne seront pas nécessairement abandonnées.

La définition de priorités doit permettre de réaffirmer le projet politique au travers de sa déclinaison d'actions et d'arbitrer l'attribution des ressources humaines, financières (commande du trésorier), matérielles.

Un classement par famille de priorités est fait :



Frank BIGNET rappelle le prochain objectif qui est de détailler les plan d'actions en sous actions pour le prochain BDF des 11 et 12 septembre 2015 et propose les binômes (vice-président /chef de service) suivants :

- **Vie sportive** : Dominique SAGARY et Matthieu ETANCELIN
- **Développement** : Jean-Michel BUNIET et Laurent MASSIAS
- **Affaires internationales** : Dominique FRIZZA et Bernard SAINT-JEAN
- **Haut Niveau** : Dominique FRIZZA et Benjamin MAZE
- **Communication et Marketing** : Frank GASQUET et Paul-Farell COUCHE
- **Relations Lignes** : Cédric GOSSE et Stéphane ZIMMER
- **Relations et Services aux Adhérents** : Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN et Guillaume FRITSCH
- **RGF** : Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH

Cette proposition est validée à l'unanimité.

5 Trésorerie Générale

5.1 Situation budgétaire au 31 mai 2015

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente et commente le point de situation budgétaire au 31 mai 2015. Une présentation par secteur est faite.

Les créances sont également présentées. La situation ne présente pas d'éléments inquiétants. Un courrier du Trésorier sera adressé à tous les responsables budgétaires dans les prochains jours pour leur demander d'être particulièrement vigilants sur cet exercice de 14 mois.

Emmanuel CHABANNES informe les membres du CDF qu'un nouveau suivi budgétaire verra le jour courant juin afin d'optimiser et de faciliter, entre autres, le travail des salariés comptables. Il sera présenté au prochain CDF du mois d'octobre.

6 Marketing / Communication

6.1 Salon des Maires 2015

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, soumet au CDF l'opportunité pour la F.F.TRI. de participer au Salon des Maires 2015. Il précise que l'action n'étant pas inscrite au budget cette année, cette opération pourrait éventuellement se tenir en 2016 sous réserve de l'accord du CDF.

Philippe LESCURE précise que le BDF est favorable à la tenue de cette opération moyennant une bonne préparation en amont. Le CDF ne voit pas d'objection à la mise oeuvre de ce projet pour l'année prochaine.

6.2 Bilan de la Websérie (et perspectives)

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan de la websérie et rappelle ce concept de promotion inédit. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs attendus ont dépassé les attentes et le bilan est donc très positif.

Philippe LESCURE remercie la Ville de la Garennes Colombes pour sa participation à cette websérie.

Le CDF réfléchit sur l'éventuel renouvellement de cette opération.

6.3 Point à date sur la mise à jour du site internet fédéral

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, décrit un point à date sur la mise à jour du site internet fédéral (www.fftri.com) en informant les membres du CDF des actions réalisées.

Frank GASQUET remercie Antoine RAILLARD, stagiaire au service Communication et Marketing, pour le travail effectué.

6.4 Point à date des sujets traités dans Triathlète Magazine

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, présente un point à date relatif aux sujets traités dans Triathlète Magazine.

Un bilan des sujets traités aux premier et second trimestres 2015 est détaillé.

Philippe LESCURE précise qu'un point de situation est prévu en septembre 2015 avec Triathlète Magazine.

7 Triathlon Évènements

7.1 Point d'information TEVE

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, et Jacky BAUDRAND, membre du CA, présentent un accord de méthode : nouvelle organisation structurelle de la relation entre F.F.TRI. et sa filiale TRIATHLON ÉVÈNEMENTS.

Jacky BAUDRAND précise que cet accord de méthode présentera les étapes à passer et l'impact attendu : favoriser et organiser la bonne répartition des activités respectives de la F.F.TRI. (Association en charge de la vie fédérale) et de sa filiale (TEVE - société en charge de la vie commerciale).

4 délégations de service et leurs démarches respectives sont proposées :

- Délégation de service des organisations
- Délégation de service RH "Vie événementielle et commerciale"
- Délégation des produits dérivés
- Délégation d'identification des attendus RH "Vie Fédérale"

Jacky BAUDRAND termine sa présentation en remerciant Emmanuel CHABANNES, Bernard SAINT JEAN et Guillaume FRITSCH pour le travail effectué.

Jean Marc GROSSETETE aurait souhaité voir cette présentation formalisée plus tôt dans l'olympiade.

Philippe LESCURE remercie les membres du CA de TEVE (Patrick SOIN, Emmanuel CHABANNES, Pierre Bigot , Patrice CLERC, Bernard SAINT-JEAN et Jacky BAUDRAND) pour l'excellent travail réalisé.

Denis JAEGER remercie TEVE pour cette présentation et souhaite que d'autres "experts" soient associés à cette évolution.

Thierry SAMMUT espère que les moyens mis à disposition permettront un retour sur investissement afin que TEVE génère de ses propres ressources et dégage des bénéfiques.

Philippe LESCURE confirme que cette évolution devra permettre d'aboutir au résultat positif espéré.

Le CDF valide cet accord à l'unanimité.

8 Vie Sportive 2/2

8.1 Évolution des critères d'accès au Championnat de France Jeune

Dominique SAGARY, Vice-président en charge de la Vie Sportive, présente l'évolution des critères d'accès au Championnat de France Jeune.

Aux constats du succès des Championnats de France de Triathlon au MANS, la conclusion de la réunion des Présidents de Commission de la CNGE, des Jeunes, des représentants de la DTN, de Jean Michel BUNIET et Dominique SAGARY s'oriente actuellement pour :

- Maintenir la course Juniors Filles
- Privilégier à chaque fois les parcours cyclistes en boucles

Dominique SAGARY termine sa présentation en félicitant l'organisation des derniers Championnats de France qui se sont tenus au Mans.

8.2 Évolution du règlement pour le Championnat de France de 1ère division de Triathlon (quota, droits d'accès...)

- **ETU Triathlon Clubs European Championship**

L'ETU lance en 2015 la première édition du championnat européen des clubs de triathlon, sous forme de relais mixte (deux hommes, deux femmes) : 300 mètres de natation, 6,6 km de vélo et 1,8 km de course à pied. Cette édition, ouverte à 20 clubs (2 clubs sélectionnés par fédération nationale), sera organisée à Nice le dimanche 4 octobre 2015.

Jacky BAUDRAND informe les membres du CDF des modalités de sélection arrêtées par la Commission Nationale Sportive (Philippe GROS et Jacky BAUDRAND n'ont pas pris part au vote dans la mesure où ils sont Président de club évoluant en D1) :

- sélection des deux clubs dont le cumul des places au Classement Général du Championnat de France des Clubs de Division 1 Féminin et Masculin 2014 est le plus faible.

Le CDF valide à l'unanimité les modalités de sélections arrêtées par la CNS.

Les deux clubs remplissant ces critères sont les suivants : POISSY TRIATHLON, TCG 79 PARTHENAY.

Jacky BAUDRAND précise que les modalités de sélection 2016 seront arrêtées lors d'une prochaine réunion de Commission Nationale Sportive.

8.3 Candidature JO Paris 2024

Philippe LESCURE, Président, confirme au CDF la candidature de Paris aux JO 2024. Le lancement de cette candidature sera lancé cette année et il faudra mobiliser toutes les énergies de la fédération pour porter et tenir la candidature aux JO et JP 2024.

8.4 Proposition d'évolution des tenues des arbitres

Dominique SAGARY, Vice-président en charge de la Vie Sportive Nationale, présente pour information l'évolution des tenues arbitres et propose un échéancier de cette évolution :

- **Octobre 2015** : Présentation et proposition au CDF,
- **Novembre 2015** : Présentation aux Président-e-s de ligues lors de son séminaire,
- **Début 2016** : Commande des tenues,
- **2016 - 2017 - 2018** : Adoption des ligues progressive des nouvelles tenues,
- **2020** : Adoption définitive des nouvelles tenues

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du CDF du mois d'octobre. Le Président souhaite connaître l'avis du CDF pour une éventuelle proposition au CDF de cette évolution : 13 favorables, 5 contres, pas d'abstention. Une nouvelle proposition sera donc faite au CDF d'octobre 2015.

9 Développement 2/2

9.1 Plan de professionnalisation

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le plan de professionnalisation. Il rappelle qu'un groupe de travail est en place pour mettre en oeuvre ce plan de professionnalisation. Celui-ci a été validé par le BDF du 29 mai 2015.

Le plan de professionnalisation est composé de 4 axes opérationnels :

- **Axe 1** : Coordonner et animer le plan de professionnalisation
- **Axe 2** : Faire de la F.F.TRI. une structure ressource pour les clubs, comités départementaux, ligues et organisateurs

- **Axe 3** : Etre proactif dans la démarche de professionnalisation de la filière.
- **Axe 4** : Adapter l'offre de formation d'Etat et Fédérale aux besoins de la filière.

9.2 Plan "jeune"

Florent ROY, Président de la Commission Nationale Jeune, présente le plan "Jeunes" :

- Axe n°1 : Démocratiser, structurer et développer l'offre de pratique
 - Action n°1 : Favoriser le développement de l'activité dans les écoles
 - Action n°2 : Assurer les relations avec l'UNSS et divers partenaires (CNFPT, UCPA...)
 - Action n°3 : Coordonner la mise en œuvre des 1/2 finales du Championnat de France des Jeunes de Triathlon
 - Action n°4 : Assurer une veille du Class Triathlon
- Axe n°2 : Accompagner la structuration et le développement des clubs
 - Action n°5 : Elaborer les cahiers des charges des différents labels Ecoles de Triathlon et labelliser les structures
 - Action n°6 : Encourager la formation des éducateurs de clubs au sein des ligues
 - Action n°7 : Veiller à la mise en œuvre de l'Ecole Française de Triathlon (EFT) au sein des clubs
- Axe n°3: Valoriser les actions mises en place par une communication nationale ciblée
 - Action n°8 : Assurer le suivi des Challenges Nationaux Jeunes (Individuel et Club)
 - Action n°9 : Élaborer un flyer promotionnel de l'EFT
 - Action n°10 : Créer un visuel jeune et assurer sa déclinaison sur un support promotionnel

Le plan "jeunes" est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

10 Haut Niveau / International / Médical

10.1 Bilan intermédiaire Équipe de France

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le bilan intermédiaire Équipe de France :

Disciplines reconnues de HN :

- Championnat d'Europe Elite et Junior de Duathlon : 9 sélectionné-e-s - Alcobendas (Espagne) – 25 avril
 - 3 titres européens : Benoit NICOLAS – Sandra LEVENEZ – Lucie PICARD
 - 1 médaille de bronze : Emilie MORIER
 - 4 finalistes : Yohan LEBERRE (4)–Sabrina GODARD (5)–Thomas LOHIER (4)–Célia BREMOND (4)
- Championnat du Monde Elite de Duathlon à Adelaide (Australie) 18 octobre : objectif de médailles (indicateur partagé avec le ministère)
 - Elite : Sélection Identique du Championnat d'Europe

- Junior : priorité accordée au Coupe d'Europe de Triathlon

Disciplines paralympiques :

Participation au « World Paratriathlon Event »

- Buffalo City : 2 médailles d'or (Y. Bourseaux – S. Bahier) et 2 podiums (G. Lemoussu – Y. Guanter)
- Madrid : 2 médailles d'or (E. Marc – G. Lemoussu) et 2 podiums (Y. Bourseaux – A. Grandjean)
- Londres : 1 podium (A. Grandjean)
- Besançon : 3 médailles d'or (Y. Bourseaux – A. Grandjean – E. Marc) et 5 podiums (G. Werzy – M. Maurel – A. Savio - G. Lemoussu – A. Curzillat)

Sélection au Championnat d'Europe : 8 (2 femmes / 6 Hommes)

Disciplines olympiques

Championnat du Monde : Indicateurs de performance 2015 : nombre de top 6 = **6**

⇒ Objectif déjà atteint à mi- saison

- V. LUIS à 3 reprises (3-2-3) – P. LE CORRE (3-6-7) – D. CONINX (6)

Les enjeux de la saison restent le **Test Event à Rio et la Frande Finale à Chicago**

A date, le **quota olympique** attribué à la France est de 1 chez les femmes et 3 chez les hommes

10.2 Bilan Rencontres Équipe de France

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le bilan des rencontres Équipe de France qui se sont tenues à l'INSEP les 19 et 20 mai derniers.

Étaient rassemblés à cette occasion, les triathlètes et paratriathlètes en préparation pour RIO 2016, le Président de la fédération, Philippe LESCURE, le Président de la Commission Nationale du Haut Niveau, Thierry SAMMUT, les membres de la CNHN, le Directeur Technique National, Frank BIGNET, des conseillers techniques nationaux et le personnel du service communication de la F.F.TRI..

Frank BIGNET précise que ce séminaire a été enrichi par 2 interventions de qualité :

- Intervention de Madame Linda BAZABAS du département des contrôles de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage relative au logiciel ADAMS, à la localisation aux questions concernant la réglementation antidopage,
- Intervention de Monsieur Florent DOUSSET du cabinet Ellipse avocats, avocat associé spécialiste en droit du travail et en droit du sport relative aux aspects contractuels, légaux en matière du droit du travail pour un sportif de haut niveau.

Les médias ont également répondu présents à l'invitation : Disney Channel, L'Equipe, L'Equipe Magazine, La Croix, Le Monde, Le Parisien, Ouest - France, RMC, Triathlète Magazine, TRIMAG.

3 autres thématiques ont été développées à cette occasion:

- Atelier sur la présentation des évaluations physiologiques et les thématiques de recherche en lien avec l'INSEP,
- Atelier sur les avancées technologiques en termes d'équipement et de matériel en paratriathlon,
- Atelier sur l'accompagnement psycho-comportemental.

Une présentation de la saison 2015 et de la préparation olympique et paralympique à également été faite.

Philippe LESCURE précise que ce rassemblement est aujourd'hui un rendez vous incontournable du début de saison et qu'il est de plus en plus apprécié. Il remercie les athlètes et tous les acteurs d'avoir été présents à cette occasion.

11 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

11.1 Point d'étape accord cadre 2015

Cédric GOSSE présente un point de situation de l'accord cadre 2015, état d'avancement qui fut préalablement présenté au Comité d'évaluation, le 08 juin dernier.

Après avoir rappelé la démarche, il dresse un premier premier bilan quantitatif au regard des ligues engagées dans la signature d'un accord-cadre F.F.TRI./LRTRI :

- 7 CTL sont qualifiés DEJEPS triathlon
- 8 CTL disposent d'un diplôme « de type DEJEPS »
- 6 CTL ont des qualifications nécessitant un parcours de formation complet ou partiel
- 5 territoires n'ont pas encore été sensibilisés par cette démarche car pas encore engagés dans l'Accord-cadre F.F.TRI. LR.TRI. (Nouvelle Calédonie, Martinique, Bretagne, Auvergne, Provence-Alpes)

Les évolutions apportées au dispositif en cours d'instruction sont les suivantes :

- Ajustement des indicateurs
- Valorisation des calendriers prévisionnels des ligues
- Bon qualitatif dans la gestion des dossiers (utilisation d'outils collaboratifs en ligne)

Cédric GOSSE appelle l'attention des membres du CDF sur quelques points de vigilance :

- La réforme territoriale qui se profile (remembrement à 13 régions métropolitaines), doit nous interroger quant aux impacts potentiels qui pourront se faire jour dans l'application et la gestion de notre accord-cadre F.F.TRI. LR.TRI.
- Cette restructuration regroupera à terme plusieurs techniciens au sein de nouveaux territoires (actuellement 1CTL/Ligue) aux caractéristiques (géographiques, organisationnelles, politiques, RH, ...) bien différentes de celles connues à ce jour.

- Se posera alors la question de la gouvernance des compétences et des formations initiales et continues des techniciens avec quels profils (technicien/développeur/un mixte des deux ?)
- Les mêmes tâches par technicien seront-elles réparties par territoire (généraliste) ?
- seront-elles en revanche attribuées aux techniciens au regard de leurs champs de compétence (spécialiste) ?
- Se posera également la question de l'accompagnement des bénévoles dans l'adaptation à cette recomposition, qui intégrera aussi des ajustements d'ordre politique et technique (relations avec et entre les partenaires institutionnels DR/Conseil régionaux/mouvement sportif/ ligue, RH,...).

Jacky BAUDRAND souligne la qualité du partenariat F.F.TRI./Ligues.

Cédric GOSSE informe les membres du CDF que les versements seront faits à compter du 15 juin 2015.

11.2 Réforme territoriale

Ce dossier très important a été largement évoqué en bdf par le Président LESCURE et Cédric GOSSE en rapporte au CDF les points essentiels en rappelant que la loi ne prévoit pas de calendrier :

- Regroupement au rythme des ligues
- Accompagnement de la F.F.TRI., mais réalisation par les ligues
- Création d'un groupe de travail

Il informe les membres du CDF de l'envoi prévu courant juillet d'un courrier du Président aux Ligues Régionales sur ce sujet, mais aussi de la volonté de créer ce groupe de travail avec des Président-e-s de ligues ou région pilote afin d'identifier les problématiques mais aussi les enjeux de cette réforme.

Cédric GOSSE indique également la mise en oeuvre de coordonnateurs régionaux dès septembre 2015. Il précise que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain séminaire des Président-e-s de ligues régionales afin d'officialiser les coordinations inter régionales. Par ailleurs, un conseil de coordination national sera mis en place le 01 janvier 2016.

12 Questions diverses

12.1 RAIDS

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, informe les membres du CDF qu'il participera le 18 juin à une web conférence destinée à présenter aux licenciés de la Fédération des Raids Multisports de Nature, les raisons des motivations de la fusion/intégration RAIDS/F.F.TRI. avec entre autres, Hervé SIMON.

Il informe les membres du CDF qu'ils peuvent y participer, s'ils le souhaitent, en s'inscrivant au préalable.

Jean Michel BUNIET informe également les membres du CDF qu'un courrier du Président LESCURE a été adressé au Directeur des Sports, Monsieur Thierry MOSIMANN, le 12 juin dernier relatif aux conditions d'obtention de la délégation des raids multisports de nature à compter du 01 janvier 2017.

12.2 Triathlon et Cross triathlon de Gérardmer

Le Président LESCURE fait savoir que l'organisateur du triathlon et du cross triathlon de Gérardmer a adressé par courrier simple en date du 22 mai dernier des éléments complétant partiellement ses demandes :

- d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de triathlon des 5 et 6 septembre 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.
- d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de cross triathlon du 5 juillet 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.
- d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.
- d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

1. Pour ce qui concerne la demande d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de triathlon des 5 et 6 septembre 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros :

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide de ne pas accorder "l'autorisation préalable" sollicitée.

2. Pour ce qui concerne la demande d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de cross triathlon du 5 juillet 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros :

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide ne pas accorder l' "autorisation préalable" sollicitée.

3. Pour ce qui concerne la demande d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges :

Considérant l'impossibilité de vérifier l'âge minimum requis pour accéder aux épreuves "XTERRA FRANCE" et "XTERRA Découverte";

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide d'émettre un avis négatif sur le dossier présenté.

4. Pour ce qui concerne la demande d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges :

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide d'émettre un avis négatif sur le dossier présenté.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général